

MADAGASCAR

REVUE DU PRESSE 2EME QUINZAINE JUIN 2013

Sommaire

LA CRISE POLITIQUE	1
▶ La campagne présidentielle	1
▶ L'imbroglie politique provoqué par le maintien des trois candidatures litigieuses	2
▶ La communauté internationale face à l'impasse politique	9
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE.....	11
▶ Traite des personnes, droits des femmes, enfance, éducation.....	11
▶ Insécurité	12
▶ Justice, gouvernance	12
▶ Médias	14
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT.....	14
▶ Exploitation des ressources minières	14
▶ Trafics de bois précieux	14
▶ Environnement, calamités.....	15
▶ Divers	15

LA CRISE POLITIQUE

▶ La campagne présidentielle

17/06 - Le président de la Transition, en campagne électorale à Toliara, vilipende la communauté internationale. Andry Rajoelina a tenu un discours agressif, écartant toute idée de retrait de la course à la magistrature suprême. « *Je n'accepterai pas de me laisser manipuler comme une vulgaire marionnette. (...) Il ne faut pas confisquer le droit des Malgaches de choisir ses dirigeants* », a-t-il lancé en direction de ceux qui prônent le retrait des trois candidatures litigieuses. « *Nos trois candidatures engrangent à elles seules 60 à 70 % des votants* », prévient-il. Leur éviction remettrait en question la crédibilité des élections et provoquerait une explosion de l'abstention, argumente-t-il. Andry Rajoelina met en avant le fait qu'il n'a pas subi de condamnation par la Justice, alors que plusieurs candidats ont eu à répondre de leurs actes avant d'être amnistiés. Dans son élan, il n'a pas oublié de charger particulièrement la France, qui a ouvert le bal des sanctions, en privant de visa Schengen le couple présidentiel. Le candidat-président se dit déterminé à gagner cette élection. D'ailleurs, a-t-il affirmé, tous les autres candidats ont peur de moi, qui suis un ancien champion junior de karaté.

Le JdM écrit : « *Au fur et à mesure que la communauté internationale montre son opposition à la candidature du président de la Transition, celui-ci raidit sa position et rejette toute ingérence, au risque d'isoler le pays déjà banni du concert des nations. (...) Une telle position ne fait que creuser davantage le fossé séparant le régime transitoire et la communauté internationale. Outre les sanctions déjà prises par la France, des sources bien informées indiquent que d'autres mesures encore plus contraignantes pourraient être prises. La communauté internationale attend avec une certaine impatience la réunion du GIC-M, prévue le 26 juin, 'pour sévir', ont-elles notamment précisé* ».

24/06 - Le président de la Transition ne compte pas retirer sa candidature et il l'a fait savoir. Il ne démissionnera pas en attendant le nouveau calendrier électoral. Il ignore la pression exercée par le collectif des candidats cherchant l'appui de la communauté internationale et lance un appel à la population pour qu'elle le soutienne dans son refus de céder à « *la pression extérieure* ». Il remet au goût du jour son dis-

cours souverainiste pour exhorter l'opinion à « *ne pas vendre Madagascar* ». Andry Rajoelina reste dans sa logique : il ne se désistara pas sans le retrait concomitant de Lalao Ravalomanana et de Didier Ratsiraka. La présidente de la CENIT a demandé en vain aux 41 candidats à l'élection présidentielle de suspendre leur campagne qui devrait débiter ce 24 juin. Le Collectif des 21 candidats a cependant donné le coup d'envoi de la campagne malgré la demande de la CENIT. « *La sollicitation de la présidente de la CENIT a été faite verbalement, et aucun décret ni annonce officielle ne suspend la campagne électorale qui doit commencer ce jour* » a-t-il souligné. Lalao Ravalomanana et Andry Rajoelina, notamment, poursuivent activement leurs déplacements dans les régions.

Pour le candidat Rajoelina, les inaugurations se poursuivent, donnant lieu à chaque fois à des discours louangeurs, constate *La Nation*. Partout sur son passage, les badauds sont attirés par les décibels de la politique-spectacle animé par Rossy et sa troupe d'artistes. A l'occasion de l'inauguration de ses « *réalisations présidentielles aux normes internationales* », le message du président de la Transition est toujours le même : « *J'ai fait construire cet équipement pour que, entre autres, le peuple se souvienne un jour de moi et de ce que j'ai entrepris pour le bien de ce pays* ».

Lalao Ravalomanana en campagne : « *Nous devons nous tourner vers Dieu* ». La candidate de la mouvance Ravalomanana a assisté à un culte pour la nation à dans la capitale. La rencontre a été axée sur la repentance, le pardon et la charité. « *Partout où je suis passée, c'est le problème de l'insécurité qui est à chaque fois soulevé par les gens* », constate-t-elle. Un genre de difficultés qui constitue, d'après elle, une raison supplémentaire pour les Malgaches de se tourner vers Dieu. L'ancienne première dame révèle qu'elle a un contrat (Dina) à réaliser avec Dieu, mais qu'elle compte sur la population pour l'aider à le réaliser.

25/06 - Le Collectif des 20 candidats [voir ci-après l'origine de ce regroupement] décide d'entrer en campagne après expiration de son ultimatum exigeant le désistement d'Andry Rajoelina, de Lalao Ravalomanana et de Didier Ratsiraka. « *Certaine fois, nous organiserons des meetings ensemble* », rapporte Jean-Eugène Voninahitsy, pour imiter le jeu d'Andry Rajoelina qui se lance dans une campagne électorale déguisée avec sa double casquette. Le front des candidats cherche à maintenir la pression sur les trois personnalités ciblées par la communauté internationale et essaye de se faire entendre à la veille de la réunion du GIC. Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur, rappelle l'« *illégalité de l'organisation d'une propagande dans la mesure où la date du 24 juillet ne tient plus* ». Il demande à la CES de « *prendre des mesures* » face au non-respect des textes. Des poursuites judiciaires pourraient être engagées, selon le secrétaire général du ministère. « *Après l'invention des 35 chefs d'Etat autour d'une direction collégiale au sommet de l'Etat, voilà maintenant qu'une vingtaine de candidats imaginent actuellement de tenir une campagne « électorale commune »*, s'offusque *La Nation*.

26/06 - Camille Vital, l'ancien premier ministre de la HAT dispose de gros moyens pour sa campagne, observe *RFI*. Celui qui fait toujours office d'ambassadeur à Genève (bien qu'il s'y montre peu), ne lésine pas sur les moyens. Son QG, un imposant bâtiment, qui fut longtemps le siège d'une banque, ne passe pas inaperçu. C'est que le candidat bénéficie de précieux soutiens, notamment des Karana [Indo-Pakistanaï] les plus influents de l'île et de Mamy Ratovomalala, l'ancien ministre des Mines de la Transition, qui est aujourd'hui son directeur de campagne. Autre entrepreneur à succès, Mamy Ravatomanga l'a en revanche lâché au profit d'Andry Rajoelina, son mentor de toujours.

28/06 - Le garde du corps de Lalao Ravalomanana convoqué à la gendarmerie. « *Nous allons vérifier les papiers [permis de séjour] de Jean-Marc Koumba* », explique le commandant de la circonscription inter-régionale. « *Tout étranger qui travaille à Madagascar doit d'abord avoir un permis de séjour* », affirme-t-il. « *On a été obligé d'expulser par exemple des Sri-Lankais qui avaient travaillé à Didy à Ambatondrazaka. Ils ont travaillé sans permis* », lance le colonel Florens Rakotomahanina. En tournée électorale avec l'ex-première dame, il n'a pas encore répondu à la convocation. Jean-Marc Koumba s'exprime sur son compte *Facebook* : « *Si la loi interdit à la candidate Lalao Ravalomanana d'être protégée par un civil et si la loi interdit à un civil d'assurer la sécurité d'une candidate [de l'opposition], alors j'arrête de travailler pour elle. Ma seule arme est mon expérience dans ce domaine* », lance l'ancien champion du monde de kickboxing, de nationalité germano-gabonaise. « *Si toute personne travaillant pour un candidat aux élections présidentielles est inquiétée, alors les artistes devraient se faire du souci* », poursuit l'ancien garde du corps de Marc Ravalomanana qui vient de reprendre service après un différend avec l'ancien président qui avait conduit à son expulsion. Il avait décidé de revenir dans la Grande Ile en se reconvertissant dans l'hôtellerie. Jean-Marc Koumba est marié à une malgache et réside à Antsirabe. La presse d'opposition parle d'intimidation.

► L'imbroglie politique provoqué par le maintien des trois candidatures litigieuses

20/06 - Communiqué du SeFaFi : « Citoyen, réveille-toi, ils sont devenus fous ! »¹. C'est à chacun des citoyens que ce nouvel est lancé par l'Observatoire de la vie publique qui écrit notamment : « *Chaque jour, le délire de la classe politique prend plus d'ampleur. Plus que jamais, les citoyens sont pris en otage par quelques centaines de politiciens égoïstes, incompetents et pleins de mépris de la loi* ». Les premiers responsables de l'impasse actuelle sont les membres de la CES. 20 candidats viennent de se constituer en « Collectif » pour protester contre tous les dénis de droit accumulés ces dernières semaines. Pendant ce temps, les « parlementaires » non élus se dépensent sans compter pour profiter le plus longtemps possible des avantages liés à leur statut. Quant au conseil des ministres, il a atteint le summum du ridicule en proposant d'exercer collectivement les fonctions de chefs de l'Etat après la démission d'André Rajoelina ! Les responsables de cette impasse doivent prendre leurs responsabilités devant les citoyens et décider toutes affaires cessantes de mettre le sens de l'État et le respect de la loi au-dessus de leur susceptibilité, juge sévèrement le SeFaFi.

Le report de l'élection présidentielle

16/06 - La CENIT devra se réunir avec les experts des Nations Unies pour décider d'un nouveau calendrier. L'élection présidentielle du 24 juillet n'aura pas lieu : Béatrice Atallah prend acte de l'existence du décret de report. Elle confirme qu'il est déjà trop tard pour imprimer les bulletins uniques. L'Afrique du Sud, qui s'était déjà engagée à prendre en charge cette opération, s'est de plus rétractée. « *Je pense que ce n'est plus la peine de le cacher à la population. L'Afrique du Sud vient d'annoncer qu'elle suspend sa décision d'assurer cette impression du bulletin unique* », a-t-elle déclaré. Et le recours aux imprimeurs locaux s'avère impossible dans le contexte actuel : ceux-ci sont mal équipés et devraient importer le papier. Les financements en provenance des partenaires techniques sont déjà en partie suspendus. L'acheminement des 9 millions de cartes électorales, par exemple, est bloqué au niveau des régions, faute de financement des moyens de transport. « *Pour l'instant, c'est le transport des bulletins jusqu'aux régions qui a été approuvé. La suite reste un point d'interrogation* », souligne la présidente. Un courrier doit être adressé au SG des Nations Unies, qui pourrait ensuite dépêcher des experts électoraux à Madagascar ou mandater l'équipe déjà présente au pays, conduite par Fatma Samoura. Pour *La Gazette*, il n'est pas sûr que les Nations Unies accèdent à la requête de la CENIT tant que les « trois » seront en lice dans la course à la présidentielle. Et tant que la composition de la CES ne sera pas revue, l'Etat de droit et la transparence des élections ne sont pas acquis. La communauté internationale reproche à la CES d'avoir piétiné purement et simplement la Constitution et les lois malgaches en privilégiant des considérations politiques.

Pour L'Express, l'acceptation par les Nations Unies de la tenue d'une réunion destinée à discuter de la modification du calendrier électoral ne serait pas acquise. Le scénario catastrophe, à savoir l'arrêt total de l'implication de la communauté internationale dans le processus électoral, n'est pas à écarter. Ce qui mettrait la CENIT dans une position délicate. Ce schéma ferait déjà partie des hypothèses de travail de la CENIT. Reste à savoir si celle-ci accepterait alors de s'impliquer dans l'organisation d'un scrutin non reconnu par la communauté internationale...

« **L'élection aux calendes grecques** », titre *La Nation*. **Les conditions techniques ne permettent plus de tenir le scrutin au 24 juillet comme prévu initialement.** L'impression du bulletin unique demanderait entre 45 jours et 60 jours. Sans compter, par la suite, le temps nécessaire pour l'acheminement de ces bulletins au niveau des circonscriptions. Un report de trois mois de l'élection présidentielle constituerait toutefois un énorme risque, à l'approche de la saison des pluies. Rien ne permet de dire en effet qu'un candidat sera élu dès le premier tour. La présidente de la CENIT s'efforce d'afficher son optimisme : elle pense toujours pouvoir organiser les élections en 2013. « *On pense qu'on peut le faire cette année* », a-t-elle insisté.

19/06 - 20 candidats regroupés au sein d'un collectif lancent un ultimatum contre les sources de blocage du processus électoral². Un ultimatum de 72 heures a été lancé aux politiques concernés pour qu'ils assument leurs responsabilités et débloquent la situation. Conduit par Voninahitsy Jean Eugène, le groupe se fait menaçant : « *Nous allons destituer le pouvoir s'il n'est pas capable de prendre ses responsabilités* ». « *Le président de la Transition fait de la provocation, la CENIT prend des décisions qui sèment la confusion et les candidats Lalao Ravalomanana et Didier Ratsiraka font du forcing* », a-t-il fustigé. Des personnalités comme Hajo Andrianainarivelo, Sarah Georget Rabeharisoa, Jean Lahiniriko, Ny Rado Rafalimanana, Benjamin Andriamparany Radavidson participaient également à la conférence de presse. Les candidats critiqués réagissent en mettant en exergue les incohérences des textes qui gèrent la sortie de crise. Elles ont conduit

¹ Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/93/29/448497/87693582.pdf>

² Jean Lahiniriko, Jean Eugene Voninahitsy, Sarah Georget Rabeharisoa, Patrick Rajaonary, Hajo Andrianainarivelo, Julien Razafimanazato, Alain Tehindrazanarivelo, Ny Rado Rafalimanana, Benjamin Andriamparany Radavidson, Faharo Ratsimbalsan, William Noelson, Joseph Martin Randriamampionina, Fleury Lezava, Roland Ratsiraka, Pierrot Rajaonarivelo, Albert Camille Vital, Tabera Randriamanantsoa, Roindéfo Monja, Laza Razafiarison, Clément Ravalisaona.

à la confusion généralisée qui règne à l'heure actuelle, estiment-ils. Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès et chef de la mouvance Ravalomanana, pointe du doigt la communauté internationale qui, selon ses termes, veut apprendre aux Malgaches à ne pas respecter la loi. « *Nous savons que Lalao Ravalomanana remplit les conditions d'éligibilité puisqu'elle a été empêchée de rentrer au pays. La feuille de route autorise Andry Rajoelina à se porter candidat et plus tard, on dit qu'il ne remplit pas les conditions exigées par la Charte de l'UA. Il y a une contradiction interne dans la position de la communauté internationale* », a-t-il soutenu. Le Collectif prévoit de rencontrer la CENIT et les représentants de la communauté internationale pour solliciter leur soutien dans les actions qu'ils comptent entreprendre. « *Madagascar n'est pas à court de personnalités politiques de bonne volonté* », se sont-ils indignés. À travers le retrait de ces trois candidats, le Collectif ferait d'une pierre deux coups, notamment en écartant des adversaires de taille et en regagnant le soutien de la communauté internationale, considère *Tananews*. Pour *Midi*, également, la position du Collectif renforce celle de cette communauté internationale qui persiste de vouloir obtenir le retrait des trois candidats litigieux. Face à ce bloc Collectif/CI, une coalition contre nature regroupe les trois candidats contestés. Andry Rajoelina et Lalao Ravalomanana, deux ennemis d'hier, forment le pilier de cette coalition d'aujourd'hui : ils défendent la même cause face à la communauté internationale. La question est donc de savoir si cette coalition de circonstance pourra résister longtemps à la pression du bloc des 20 candidats, alliés objectifs de la CI. *Madagate*, site pro-TGV, accuse la France et la SADC d'avoir encouragé la fronde de ces candidats, qualifiés de « *traîtres à la nation* ».

Les ministres-candidats sont toujours en fonction et attendent le déblocage de la situation. À l'image de Hajo Andrianainarivelo, vice-premier ministre chargé du Développement et de l'aménagement du territoire, qui attend de pouvoir fixer la date de passation avec son successeur. Il affirme que le premier ministre Omer Beriziky a refusé sa démission.

20/06 - La plateforme politique Escopol hausse le ton. Elle exige dans les plus brefs délais, comme le « Collectif des candidats », la tenue du premier tour des présidentielles, l'application stricte de la loi concernant la participation à l'élection et le remplacement des membres de la CES. L'Escopol revendique le retrait des candidats qui ne remplissent pas les critères exigés, elle réclame en outre la prise de responsabilité et la neutralité des organisations de la société civile et des militaires dans l'exécution de leurs fonctions. Elle exhorte enfin les membres de la communauté internationale à ne pas baisser les bras face à la situation de crise, de plus en plus insupportable pour la population, et les encourage à continuer à rechercher des solutions avec les responsables politiques et les organisations de la société civile.

Le ministre de l'Intérieur, Florent Rakotoarisoa, presse la CENIT « de prendre ses responsabilités au plus vite, pour que les élections puissent avoir lieu cette année ». La CENIT rétorque que plusieurs paramètres sont à prendre en compte pour pouvoir fixer des dates. L'impression des bulletins uniques en fait partie. « *Même si nous sommes pressés, ce sont des paramètres qu'il faut connaître et qu'il faut maîtriser. (...) Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la feuille de route stipule que la CENIT doit travailler avec les experts des Nations Unies en ce qui concerne le calendrier électoral. Nous ne pouvons pas outrepasser la loi* », répond Fano Rakotondrazaka, porte-parole de la CENIT.

21/06 - Des parlementaires répliquent au Collectif des 20 candidats. Ils les mettent en garde contre l'ultimatum lancé et la menace faite par leur groupement de destituer le pouvoir. « *Ce n'est plus le moment d'inciter les gens à descendre dans la rue. C'est la communauté internationale qui est responsable de la situation actuelle, en voulant empêcher les trois candidats de se présenter à l'élection présidentielle* », déclare Vy Vato Rakotovao, ancien ministre de l'Agriculture. « *Parmi les 20 candidats figurent des responsables de la Transition qui ne doivent pas menacer le président de la Transition* », ajoute-t-il. Jean Eugène Voninahitsy, l'un des meneurs les plus actifs du Collectif, a été exclu du groupe politique « *Les autres sensibilités* » (« *AS* ») et du RPSD, parti qu'il a fondé. L'intéressé qualifie les signataires du communiqué de « *mercenaires* ». « *Nous avons aussi nos partisans et nous sommes prêts à vous faire face que ce soit aux urnes ou dans la rue* », ont lancé les membres de la plateforme UDR-C qui soutient Andry Rajoelina.

22/06 - Le « Collectif des candidats à la présidentielle » lance un appel solennel aux corps constitués et à la population : « *Face à la violation flagrante et répétée des lois et les provocations faites par le président de la Transition, vus les scandales causés par la décision de la CES et le refus de trois candidats de retirer leur candidature, nous, les candidats aux élections présidentielles membres du "Collectif des candidats", condamnons de toutes nos forces la prise en otage de la vie nationale et du futur de notre pays. Ainsi, nous appelons les autres candidats et toutes les forces vives de la nation, notamment, le peuple, les forces armées, les fonctionnaires, les syndicats, les sociétés civiles, les associations et partis politiques, ... à prendre leurs responsabilités et, ensemble, lever et si besoin démonter, tout obstacle à la tenue dans les plus brefs délais, d'élections libres, transparentes, crédibles et acceptées par tous* ».

La CENIT réunit les 41 candidats sans pouvoir avancer dans le dénouement de la crise. Les législatives semblent être une solution réaliste pour désamorcer une explosion. La démission des candidats, l'intérim d'Andry Rajoelina, le remplacement de certains membres du CST, les exigences de la communauté internationale, la position du Collectif des candidats et la réplique du camp adverse sont autant de sujets qui alimentent la tension politique et font craindre des risques d'affrontement. L'organisation préalable de législatives pourrait, selon certains analystes, fournir un indice sur l'audience des candidats à la présidentielle et ainsi conduire certains d'entre eux à renoncer. « *Après le 26 juin, soit Madagascar reste avec la communauté internationale, soit elle continue son chemin seule* », déclare Béatrice Atallah aux candidats réunis dans un climat tendu, faisant allusion à la réunion du GIC qui doit se tenir ce jour-là. « *Nous connaissons les conditions de la communauté internationale. Et n'oublions pas qu'il n'y a pas seulement que les trois candidats, mais il y a également beaucoup d'autres* », a-t-elle averti à l'endroit du Collectif, parmi lesquels figurent également des personnalités concernées par la sanction de l'UA. La mouvance Ravalomanana estime pour sa part que sa candidate a tous les droits de participer à l'élection, contrairement au président de la Transition. « *Notre candidate remplit toutes les conditions requises pour participer à cette élection. Il n'y a donc pas lieu de faire une telle discrimination* », déclare sa représentante, Eliane Naika. Les représentants de la mouvance Ratsiraka sont sortis de leur réserve pour dénoncer ce qu'ils qualifient de discrimination entre Malgaches.

Le Collectif des candidats décide de ne plus assister aux réunions de préparation du scrutin si les trois candidats contestés ne se retirent pas. « *Le vrai obstacle c'est la présence des trois candidats que la communauté internationale n'accepte pas*, déclare Jean Lahiniriko en marge de la réunion organisée par la CENIT. « *Assister à cette réunion, c'est cautionner qu'ils peuvent se présenter* ». Plusieurs d'entre eux ont quitté précipitamment la salle et ont érigé une banderole à l'extérieur portant le slogan « *Non aux candidats facteurs de blocage* ». Ils ont promis de poursuivre leurs actions jusqu'au retrait des trois candidats problématiques.

Conséquence de l'impasse politique concernant le report de la présidentielle : Andry Rajoelina peut conserver l'intégralité de ses fonctions jusqu'à nouvel ordre, au même titre que les candidats qui exercent une autorité politique. Il présidera donc de nouveau le conseil des ministres, les cérémonies militaires et il accueillera ses invités au Palais d'État d'Iavoloha pour le fête de l'indépendance du 26 juin.

Le communiqué du comité d'organisation de la célébration de la fête nationale annonçant qu'Andry Rajoelina effectuera la revue militaire a fait l'effet d'une bombe, écrit Midi. L'armée malgache avait en effet décidé de prendre entièrement en main l'organisation des festivités, avant de devoir y renoncer. Pour certains analystes, la décision d'Andry Rajoelina de présider ces cérémonies peut être assimilée à un acte de provocation à l'endroit de la communauté internationale qui prendra le jour même des résolutions sur Madagascar à Addis-Abeba, dans le cadre du GIC-M.

24/06 - « La communauté internationale, le dos au mur », tire Ma-Laza. Finalement et contre toute attente, Andry Rajoelina présidera la cérémonie de la fête de l'indépendance du 26 juin. Le débat, jamais fermé, est relancé : mais n'est-il pas candidat ? Mais n'est-il pas démissionnaire ? De l'avis des observateurs, le flou profite à Andry Rajoelina. Cette décision est basée sur celle de la CES arguant une situation d'exception (cas de force majeure) devant déboucher sur un nouveau calendrier. Un mois de répit est donné. La date du 23 août est avancée par le gouvernement (ce qui n'est pas sa compétence, mais il l'a fait...). La CENIT, compétente, ne se prononce pas. Elle attend les Nations Unies. Les Nations Unies ne se manifestent pas. Madagascar devient une auberge espagnole juridique. Pour des observateurs, la date du 24 juillet est la seule légale. Même si elle est impossible à tenir. Raison pour laquelle le collectif des candidats rue dans les brancards. Il fait endosser aux « *trois* » la responsabilité du blocage. Il s'aligne sur la position de la communauté internationale mais pour ses partisans Andry Rajoelina est le seul à pouvoir présider le défilé militaire. Il reste le seul maître à bord, même si le navire tangue et que l'équipage est désuni.

« Sommes-nous dans un pays où faire la sourde oreille est devenu à la mode ? » écrit le quotidien Les Nouvelles. « *Car même les menaces de la communauté internationale, en rapport à une suspension imminente des fonds destinés à appuyer les élections n'inquiètent personne, encore moins les candidats concernés, dont le retrait de candidature est vivement conseillé. Car ces derniers semblent oublier qu'il est aussi question de reconnaissance internationale, une fois les résultats proclamés... La CENIT souligne que la balle est dans le camp de la CES, puisqu'elle est la seule entité apte à suspendre la candidature des trois. Mais comme on le constate, elle aussi fait la sourde oreille. Les trois candidats semblent avoir du persil dans les oreilles. Les campagnes électorales se multiplient, c'est la preuve que ces derniers sont bel et bien décidés à faire partie de la course à la présidence, même si jusqu'ici la date du premier tour ne se précise toujours pas. (...) Des affirmations laissent entendre que nous pouvons nous-mêmes financer l'une des plus importantes consultations populaires de notre histoire... affirmations gratuites ou est-ce juste en riposte aux pressions venant de nos principaux bailleurs ?* ».

28/06 - Les membres de la CENIT se réuniront les 4 et 5 juillet pour fixer une nouvelle date pour la présidentielle. « *La CENIT va consulter les experts des Nations Unies sur la question avant cette réunion mais si toutefois, ils ne se prononcent pas, nous allons quand-même déterminer une date* », affirme son rapporteur général, Fano Rakotondrazaka. Une annonce non-conforme à la feuille de route, qui stipule que toutes décisions relatives au calendrier électoral et/ou au report des élections doivent être prises conjointement par la CENIT et les Nations Unies, rappelle *Midi*. La possibilité d'organiser une élection sans le soutien de la communauté internationale ne serait pas exclue, selon le quotidien, qui rappelle qu'un scrutin auquel participeraient les trois candidats contestés ne pourrait ouvrir la voie à la reconnaissance internationale. Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, reconnaît qu'en toute hypothèse les difficultés à surmonter pour organiser le scrutin présidentiel restent très importantes, citant notamment l'impression de bulletins uniques après le désistement de l'Afrique du Sud, et la finalisation de la liste électorale.

Le limogeage d'un groupe de « parlementaires » du CST et du Congrès

16/06 - Un groupe de parlementaires évincés du CST exige l'annulation du décret portant sur leur remplacement. Les travaux de l'assemblée sont paralysés. Ils ont décidé de porter l'affaire devant la juridiction administrative et ont constitué une « *cellule de crise* ». Les forces de l'ordre chargées de la sécurité du CST ont demandé aux parlementaires limogés de ne plus exercer leurs fonctions. Ils ont été délogés de l'assemblée au cours d'une réunion de la « *cellule de crise* » à laquelle ils participaient. Les journalistes présents sur les lieux n'ont pas été autorisés à les interviewer. La situation compromet l'examen de deux projets de loi émanant de l'exécutif : l'un sur l'intérim du président de la Transition, l'autre sur le statut des anciens chefs d'État. Jusqu'ici, et alors que la CENIT n'a pas encore saisi les experts des Nations Unies, la date du 23 août pour la tenue des présidentielles est maintenue par l'exécutif. Ce qui impliquerait la démission du président-candidat avant le 24 juin, deux mois avant le jour supposé du scrutin. Les parlementaires nouvellement nommés en remplacement de ceux qui ont été évincés ont pris leurs fonctions. Une opération similaire de destitution pourrait être étendue aux membres du Congrès. *La Gazette* écrit : « *Frappés dans leur ego et au portefeuille, les parlementaires limogés veulent se faire entendre mais sur la base de quel argument légal et au nom de quelle légitimité peuvent-ils fonder leur psychodrame et leur action en revendication ? Ils n'ont pas été élus, ils n'ont pas fait de propositions de loi et ils n'ont pas rendu de comptes à la population. Ont-ils interpellé le gouvernement ? Très peu. Ont-ils participé à des commissions d'enquête ? Pas davantage. Le poste de parlementaire en cette période transitoire n'est pas un droit acquis. C'est, par nature, une fonction provisoire. L'assainissement survenu dans le quota de la majorité présidentielle au sein de CST risque fort de s'étendre au Congrès et de toucher les autres mouvances. Ce sera la énième crise dans la crise* ».

20/06 - Confusion au Conseil d'Etat : après avoir jugé recevable la requête des 25 membres du CST limogés, il revient sur sa décision. Dans un premier temps, les magistrats ont déclaré la requête recevable, annonçant qu'ils statueraient sur le fond d'ici une quinzaine de jours, frappant ainsi le décret de limogeage de sursis à exécution. « *Du moment que notre demande d'annulation avec sursis à exécution (...) a été enregistrée auprès du Conseil d'État, l'application du décret de nomination de ces personnes [qui nous remplacent] est également automatiquement suspendue. Cela signifie qu'ils ne peuvent pas participer aux réunions et que nous avons le plein-droit d'assurer notre fonction. C'est simplement le respect de la loi que nous exigeons* », a immédiatement lancé l'un des parlementaires évincés. « *Ceux qui viennent d'être nommés devront encore patienter chez eux* », a ironisé pour sa part Adolphe Ramasy. Mais la situation s'est rapidement renversée : après quelques heures de débat, les juges se sont ralliés à l'argument soutenu par la direction de la Législation et du contentieux : le décret est un acte de gouvernement, la juridiction est incompétente pour statuer sur ce dossier. L'application du décret d'abrogation redevenait de ce fait effective. Mais à peine le verdict rendu, la situation a encore une fois évolué : les plaignants ont décidé de déposer un nouveau recours concernant cette fois-ci le décret de nomination des parlementaires qui les ont remplacé. Un recours qui, encore une fois, devrait avoir un effet suspensif jusqu'à ce que le Conseil d'État statue à nouveau. Les conseillers remplacés devraient donc pouvoir reprendre leur siège... L'imbrroglio juridique et la tension qui régnait dans l'hémicycle ont provoqué la suspension des travaux en cours, notamment un débat programmé sur l'invasion acridienne qui ravage le pays, alors que les politiques occupent le devant de la scène...

24/06 - Une trentaine de parlementaires du Congrès concernés par le remplacement, essentiellement des membres du TGV et de l'UDR-C. Le décret d'abrogation du mandat des membres de la chambre basse serait encore en « *stand-by* ». « *Nous avons prévu de changer une partie de nos membres au sein du Congrès, depuis peu* », a indiqué Lanto Rakotomavo, secrétaire nationale du TGV. Pour le cas du CST, les raisons avancées pour le remplacement des 24 membres étaient « *le non-respect des consignes du parti, le manque d'assiduité et le blocage de l'avancement des travaux* ». Il s'agissait en fait pour le pouvoir de s'assurer d'une majorité dans cette assemblée pour pouvoir faire adopter différents textes préservant les intérêts du régime.

La question de l'intérim de la présidence

21/06 - Vacance de la présidence : Mamy Rakotoarivelo insiste sur le triumvirat. Le président du Congrès réclame l'application de la Constitution de la IV^{ème} République qui organise la période d'intérim. Elle stipule que le premier ministre, les présidents du CST et du Congrès exercent les fonctions de chef de l'Etat en cas de vacance du poste, quel qu'en soit le motif. Or le projet de loi soumis au parlement a pour objet de régir l'exercice collégial des fonctions de chef de l'Etat, en contradiction avec la loi fondamentale. En sa qualité de président d'institution, Mamy Rakotoarivelo avait saisi la HCC à ce sujet. Celle-ci s'est déclarée incompétente pour donner un avis préalable et a recommandé de prioriser avant tout les procédures législatives. Le projet de loi a été adopté en travaux de commissions du Congrès et devrait être présenté en séance plénière.

22/06 - Intérim d'Andry Rajoelina : 34 ministres comme chefs d'Etat ! Les membres du Congrès ont procédé au vote du projet de loi portant sur la vacance de la présidence de la Transition, après démission d'Andry Rajoelina. Le texte qui prévoit une direction collégiale par les membres du gouvernement a été voté sans amendement. Ce qui signifie que les 34 ministres qui composent l'équipe du premier ministre Omer Beriziky auront tous le statut de chef d'Etat. Les membres de la mouvance Ravalomanana ont tenté de s'opposer au texte mais le parti TGV a pu atteindre le quorum nécessaire à son adoption. Ces dispositions sont en contradiction avec la Constitution de la IV^{ème} République et la feuille de route, n'ont pas manqué de rappeler, en vain, les opposants. « *Comment est-ce possible qu'il y ait 34 chefs d'Etat pour un pays ? En avons-nous les moyens et qu'en est-il de la hiérarchie, notamment par rapport au premier ministre ?* », s'interroge un membre du CST de la mouvance de l'ancien président. « *Nous voulons que la population en soit consciente* », poursuit-il. Au niveau de la pratique, observe *Tananews*, cette direction collégiale bloquera sans aucun doute les activités du gouvernement. Le texte précise en effet que pour être valables toutes les décisions devront être adoptées à l'unanimité et signées par chacun des 34 ministres.

24/06 - Honoré Rakotomanana, ancien président de la HCC et ancien président du Sénat : « La direction collégiale de la présidence de la Transition par les membres du gouvernement est inconstitutionnelle ». La décision du Congrès d'approuver le projet de loi régissant la vacance de la présidence de la Transition « *constitue une violation des lois fondamentales de la transition* », indique-t-il. Les dispositions transitoires de la Constitution de novembre 2010 ainsi que la feuille de route sont les seuls textes qui régissent la transition. Ces textes prévoient la mise en place d'un « *triumvirat* », rappelle-t-il. Honoré Rakotomanana estime par ailleurs que seul le chef de l'Etat peut jouir des avantages liés à la fonction exercée et non ses remplaçants.

29/06 - Le parlement de la Transition devra adopter plusieurs textes avant la fin de session, le 5 juillet. Parmi ceux-ci, les dispositions régissant la vacance du poste de président de la Transition et le projet de loi relatif au statut des anciens chefs de l'Etat. Le projet de loi réglementant la vacance de poste du président de la Transition avait été voté au Congrès sans les membres de la mouvance Ravalomanana. Et le projet de texte sur le statut des anciens présidents a été rejeté par la Chambre basse avant d'être transmis au CST. Leur adoption, surtout pour le premier texte, est importante, si l'élection présidentielle doit se dérouler cette année, sous peine de confusion politique. Mais le remplacement massif des membres du CST devrait permettre au régime de « *faire passer des textes comme une lettre à la poste* », estime Adolphe Ramasy, parlementaire révoqué.

La composition de la Cour électorale spéciale (CES) en question

22/06 - Le gouvernement propose la nomination d'assesseurs. La crédibilité du processus électoral a été entachée par la décision de la Cour de valider les candidatures d'Andry Rajoelina, Lalao Ravalomanana et Didier Ratsiraka. La classe politique ainsi que la communauté internationale ont reconnu que les magistrats ont pris cette décision controversée à partir de considérations politiques outrepassant la loi. Face au tollé déclenché par cette décision, tant au niveau national qu'international, et afin de rétablir la confiance en cette institution chargée de publier les résultats définitifs des futures élections, de jeunes hauts commis de l'Etat regroupés au sein du CAEED ont proposé la nomination d'assesseurs, représentants des candidats. L'idée a été reprise par le ministère de la Justice et présentée en conseil de gouvernement. Pour que cette disposition soit applicable également aux législatives, le projet de loi organise une sélection d'assesseurs par tirage au sort à partir des propositions des partis politiques enregistrés auprès du ministère de l'Intérieur. *La Gazette* craint que ce soit une fausse bonne idée : l'intégration de représentants des partis pourrait en effet accentuer encore l'ingérence du politique dans l'appareil judiciaire.

29/06 - La composition de la CES ne peut être modifiée. Une large partie de la classe politique et la communauté internationale requièrent pourtant sa refonte. « *Le texte régissant la CES ne prévoit pas la*

possibilité de la restructurer, ni de remplacer ses membres », indique Tojo Razafindrakoto, secrétaire général du Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM). Au stade actuel, les membres de la CES sont immuables. « *Les textes ne prévoient, effectivement, pas de possibilité de remaniement au sein de cette Cour car, elle est prévue n'être que provisoire, en vue de la présidentielle et des législatives* », reconnaît Jean-Eric Rakotoarisoa, constitutionnaliste. « *S'il existait une loi prévoyant le remplacement des membres de la CES, nous le ferions (...) car, c'est le non-respect de la loi qui est la source du blocage actuel et, ayant fait serment devant la loi, nous n'irons jamais à l'encontre des textes en vigueur* », affirme le SG du SMM. « *Dans tous les cas, toute décision devra être prise en assemblée générale du syndicat* », tempère-t-il. L'ancien président de la HCC, Honoré Rakotomanana, rappelle qu'un projet de loi sur l'intégration d'assesseurs au sein de la CES est en cours. Il craint toutefois que ce projet ne puisse être adopté à temps avant la fin de la session parlementaire.

Le projet de conférence au sommet du FFKM

18/06 - Le FFKM consulte les chefs militaires afin de mettre en place la sécurisation de la conférence au sommet qu'il projette d'organiser les 3 et 4 juillet. Les deux parties ont évoqué les formes possibles de sécurisation que l'armée pourrait apporter, notamment pour assurer le retour au pays de Marc Ravalomanana et sa participation au sommet.

21/06 - La conférence au sommet organisée par le FFKM paraît de plus en plus incontournable. En attendant la fixation aléatoire de la nouvelle date de l'élection présidentielle par la CENIT, en liaison avec les Nations Unies, les Eglises poursuivent l'organisation de leur conférence au sommet censée réunir les quatre chefs de file de la crise. La rencontre devrait se tenir dans la capitale. Selon certaines sources, Andry Rajoelina et Albert Zafy s'en seraient longuement entretenus. L'organisation d'un référendum constitutionnel préalable à la présidentielle serait parmi les options à mettre sur la table. La récente décision du conseil des ministres de fixer les avantages et droits des anciens chefs d'État pourrait contribuer à détendre l'atmosphère de la rencontre. Reste que le point d'achoppement de toute solution de sortie de crise porte sur le retour de Marc Ravalomanana. Exigé par la feuille de route, il n'a jamais pu être réalisé. Il faudra beaucoup de détermination au FFKM pour y parvenir...

Dans le cadre des préparatifs de ce sommet, des rumeurs font état d'une rencontre secrète qui aurait eu lieu en Afrique du Sud entre Mgr Odon Razanakolona, actuel président du FFKM, et Marc Ravalomanana. La réunion se serait tenue en présence du pasteur Endor Modeste Rakoto, chef de l'Eglise luthérienne.

Divers

20/06 - Des proches du régime et des officiers restés fidèles à Andry Rajoelina chercheraient les moyens d'évincer le Chef de l'état-major général de l'armée, le général André Ndririjaona, croit savoir *La Nation*. Mais le limogeage du CEMGAM, l'un des principaux artisans de la prise du pouvoir d'Andry Rajoelina en 2009, ne se ferait pas sans mal. Le général Ndririjaona serait parmi les farouches opposants à la mise en place d'un directoire militaire que des officiers proches de la présidence tenteraient d'ériger, selon des rumeurs insistantes. La prolongation de la présence de militaires français des forces armées de la zone sud de l'océan indien (FAZSOI), venus de la réunion pour participer à des manœuvres communes avec l'armée malgache dans les Tampoketsa, soulève des interrogations. Une centaine de militaires français sont présents dans la Grande Ile depuis plusieurs semaines. L'ancienne puissance coloniale est suspectée de vouloir intervenir en sous-main pour trouver une solution de remplacement à l'équipe actuelle de la Transition, déconsidérée aux yeux de la communauté internationale. Un schéma militaire qui porterait atteinte à l'initiative du FFKM qui n'est guère prisée par la France, analyse la presse.

28/06 - « Alors que les candidatures d'Andry Rajoelina, de Lalao Ravalomanana et de Didier Ratsiraka paralysent le processus électoral, tous les regards se tournent vers l'armée », écrit *Jeune Afrique*. « *Ce ne serait pas la première fois qu'elle sortirait des casernes pour mettre fin à un blocage politique* », note un candidat à la présidentielle qui se dit favorable à cette issue. Il n'est pas le seul. Quelques-uns des 41 concurrents au scrutin le souhaitent, et il se dit, dans le quartier des ambassadeurs, que la communauté internationale ne s'en offusquerait pas bien longtemps, à condition que les hommes en treillis s'engagent à organiser des élections au plus vite. « *Nous sommes très sollicités pour prendre le pouvoir* », confie un colonel. Selon des sources concordantes, certains des plus hauts gradés de l'armée et de la gendarmerie avaient envisagé, début juin, d'instaurer un directoire militaire pour un temps limité, dans l'optique d'une présidentielle excluant les trois candidats controversés. Ils se sont heurtés à un mur : des colonels et des sous-officiers, qui refusent de voir ceux qu'ils traitent de « vendus » prendre le contrôle du pays. Depuis, « *l'armée est paralysée* », souligne Alain Ramaroson, qui préside la commission Défense et sécurité au CST. « *Si les officiers s'emparent du pouvoir, ils savent que, le lendemain, les sous-officiers contre-attaquent* », indique un gradé de la gendarmerie. « *L'armée est comme les Eglises et la presse : elle est traversée de multiples dissensions* », constate un conseiller du premier ministre. Il y a ceux qui soutiennent Rajoelina, parmi lesquels

beaucoup de généraux fraîchement promus. En moins de quatre ans, près de 50 colonels ont obtenu leur première étoile. Les officiers supérieurs sont en surnombre et, surtout, un fossé les sépare du reste de la troupe, source d'une rancœur tenace. Beaucoup de sous-officiers, notamment, désespèrent de leur sort. Surnommés CST (colonels sans travail), ils sont des dizaines à ne pas avoir d'affectation et sont surveillés comme le lait sur le feu. Nul n'a oublié qu'en 2009 c'est grâce à une mutinerie de sous-officiers que Rajoelina a pris le pouvoir ».

25/06 - Consignation des forces de l'ordre. La tension politique qui règne dans le pays suscite un état d'alerte général. D'après les propos du directeur de la sécurité et du renseignement de la gendarmerie, « *il s'agit d'une simple mesure de prévention* ». Le responsable de la Communication de la gendarmerie d'Antananarivo tient à rassurer l'opinion : cette mesure a pour objectif de rendre opérationnelles toutes les troupes, même celles qui sont exemptes de service, une procédure classique à chaque événement comme la fête nationale, notamment à Antananarivo où les risques de troubles sont plus importants. Cette mesure fait cependant échos aux rumeurs de tentatives de déstabilisation évoquées par l'ambassade des Etats-Unis qui a mis en garde ses ressortissants pour la période de la fête nationale.

27/06 - La grande majorité des diplomates étrangers ont boycotté les célébrations du 26 juin. La France n'a envoyé ni son ambassadeur ni son attaché militaire à la défense auprès de son ambassade, bien que la France entretienne une collaboration militaire régulière avec Madagascar. Le président du Congrès, Mamy Rakotoarivelo a brillé par son absence et le premier ministre n'a assisté qu'à la parade militaire. Les quatre chefs d'églises du FFKM étaient également absents, alors que l'archevêque catholique, Odon Razanakolona, avait toujours participé jusqu'ici aux cérémonies organisées par la Transition pour le 26 juin. Ne reconnaissant plus Andry Rajoelina en tant que chef de la Transition, la mouvance Ravalomanana n'a pas participé aux cérémonies. Les membres du gouvernement, candidats à la présidentielle, à l'instar de Hajo Andrianainarivelo, vice-premier ministre en charge de l'Aménagement du territoire et du développement, et Pierrot Rajaonarivelo, ministre des Affaires étrangères, se sont abstenus. Les autres prétendants à la magistrature suprême, membres des institutions, tels Roland Ratsiraka et Sylvain Rabetsaroana, anciens membres du CST, ont également boudé les événements officiels. L'absence de Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, a été très commentée. Une centaine de places réservées sont restées vacantes mais Didier Ratsiraka a honoré l'invitation adressée aux anciens chefs d'Etat. 4.600 invités se sont pressés à la réception présidentielle au palais d'Iavoloha. Le président de la Transition, plus que jamais isolé, a affiché sa volonté d'aller aux urnes, quoi qu'il advienne, se montrant indifférent à l'évocation d'éventuelles nouvelles sanctions de la communauté internationale, se contentant de dire que « *ce n'est pas la première fois que Madagascar sera sanctionné par la communauté internationale* ». Il a axé son discours sur la souveraineté du pays. « *Je souhaite que nous soyons vraiment indépendants, nous ne devons pas subir constamment des pressions dans nos prises de décision (...) Personne ne peut détruire le droit fondamental des Malgaches qui est la liberté de choisir la voie à suivre pour son avenir* », a-t-il déclaré.

Le mouvement Wake up Madagascar³ a organisé un « flash mob » à proximité du palais présidentiel pour manifester son indignation face à la situation. Une vingtaine de personnes se sont réunies pendant une dizaine de minutes, debout, immobiles, silencieuses, le poing levé. Elles ont par la suite entonné l'hymne national. *Tribune* loue cette initiative courageuse. Il écrit : « *Le plus grand voyage commence toujours par un pas. Ces vingt personnes montrent sans doute que même dans ces ténèbres, il y a des gens qui sont capables de représenter une étincelle salutaire* ».

► La communauté internationale face à l'impasse politique

17/06 - Sommet de la SADC de Maputo : « une montagne qui accouche d'une souris », titre Ma-Laza. Lors de son récent séjour à Antananarivo, l'équipe de médiation conduite par Leonardo Simao avait tenu des propos laissant penser que l'organisation régionale adopterait des sanctions ciblées en l'encontre des politiques faisant obstacle au bon déroulement du processus électoral. Contre toute attente, le sommet de la SADC qui vient de se tenir n'a pris aucune décision contraignante à l'encontre des hommes politiques malgaches. Il s'est juste contenté de rappeler sa décision antérieure de ne pas reconnaître les résultats de toute élection « *à laquelle participeraient les candidats ayant présenté un dossier violant la Constitution* ». Le sommet a simplement appelé la communauté internationale « *à continuer à exercer une pression politique et diplomatique sur les trois candidats illégitimes à la présidentielle pour qu'ils se retirent* ». Une manière de donner carte blanche à la communauté internationale qui doit réunir son GIC le 26 juin à Addis-Abeba, avec notamment la participation de la France.

³ <http://www.facebook.com/wakeupmada?fref=ts>

Wake Up Madagascar se définit comme un mouvement citoyen spontané, né sur les réseaux sociaux. Créé en mai 2013, il se fixe comme objectif d'interpeller la conscience citoyenne face à la crise malgache, celle de la politique qui met la démocratie en otage, mais aussi celle de l'économie, du social et de la culture. Il fait appel à l'implication des citoyens et à la prise de parole citoyenne.

18/06 - La pression internationale ne se relâche pas. « *Les élections devront respecter la Constitution et le code électoral. Mais ces lois ne sont pas respectées aujourd'hui. Nous espérons que la SADC et ses partenaires mettront la pression nécessaire, afin que ces lois soient respectées, afin que ce soit des élections crédibles, transparentes et acceptées par tous* », exhorte Dlamini Zuma, président du Conseil de paix et de sécurité de l'UA. Leonidas Tezapsidis, ambassadeur de l'UE rappelle de son côté que l'objectif de la communauté internationale est d'aider Madagascar à retrouver un ordre constitutionnel à travers des élections démocratiques, libres et transparentes. « *Dans le cas contraire, nous ne pouvons pas financer n'importe quelle élection pour aboutir à une nouvelle crise au bout de quelques mois* », soutient-il. Pour l'instant, les financements de l'UE ne sont pas suspendus mais la donne pourrait changer à l'issue de la réunion du GIC du 26 juin, suppose-t-on.

19/06 - Suspension de visa : le couple Rajoelina engage un avocat français de renom, Jean Veil. D'autres affaires concernant le président de la Transition aurait été confiées à cet avocat international qui n'est autre que celui qui a défendu plusieurs personnalités politiques françaises dont Jacques Chirac, Jérôme Cahuzac ou encore Dominique Strauss Kahn. Le contact aurait été établi par Patricia Balme, une lobbyiste internationale engagée par le chef de l'État malgache. Elle est la propriétaire du cabinet de conseil en communication politique PB Com International qui gère la communication de plusieurs présidents africains, à l'instar du camerounais Jean-Paul Biya, ou de l'ivoirien Alassane Ouattara. Durant la campagne électorale de Paul Biya, PB Com International a décroché un contrat de 5 millions d'euros, révèle *Ma-Laza*. La *LOI* précise que Jean Veil est le fils de fils de l'ancienne ministre française Simone Veil.

Les autorités malgaches décident de renforcer les contrôles d'identité des étrangers. *La Gazette* s'en félicite, trop d'étrangers menant dans la Grande Ile des activités illégales en toute impunité : « *Madagascar ne doit pas être un refuge facile en raison de sa pauvreté, pour les mercenaires, les terroristes, les repris de justice, les exilés fiscaux et les pédophiles. Rien ne nous oblige à accueillir à bras ouverts les drogués, les escrocs, les faussaires, les charlatans et les détraqués* », écrit-il, ajoutant : « *On ne peut s'empêcher de relier cette décision à celle des autorités françaises de suspendre tout octroi de visa aux trois candidats controversés à la prochaine élection présidentielle* ».

22/06 - Selon *Midi*, à l'approche de la réunion du GIC-M du 26 juin des diplomates reçoivent des menaces par SMS. Une première initiative de ce type avait provoqué une levée de boucliers du corps diplomatique et avait pu précipiter la décision de la France de retirer les visas du couple Rajoelina et des deux candidats « *illégitimes* ».

24/06 - L'assemblée parlementaire paritaire ACP-UE opposée aux trois candidatures contestées. Les deux co-présidents de l'assemblée, le Belge Louis Michel et la Kényane Joyce Laboso, « *condamnent la candidature de Rajoelina et des deux candidats controversés, ils les appellent à se retirer de la course car leur acte est contraire aux accords signés* », a déclaré Louis Michel. Ce dernier a saisi l'occasion pour lancer un appel à la cessation de la corruption à Madagascar, un phénomène généralisé qui envenime la crise, estiment les co-présidents. Ces derniers se disent également préoccupé par la libération des prisonniers politiques et la libération des médias.

25/06 – Les principaux partenaires de Madagascar boycotteront la fête de l'Indépendance. Une attitude adoptée également par une partie des responsables politiques. « *L'ambassadeur de France ne sera pas présent aux cérémonies officielles marquant les fêtes de l'Indépendance* », a indiqué une source informée. Elle a également laissé entendre que le représentant de l'UE et de la plupart des pays membres de cette organisation régionale déclineront également l'invitation. « *Comme les années précédentes durant cette crise, il n'y aura aucun représentant des États-Unis, aux rendez-vous officiels du 26 juin* », a confirmé le conseiller politique et culturel de l'ambassade américaine. Une absence massive des représentants de la communauté internationale serait lourde de sens. Une partie de la classe politique compte également boycotter les célébrations officielles. La mouvance Ravalomanana, par le biais de Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès, a déclaré « *qu'elle ne prendra pas part à toutes les cérémonies officielles du 26 juin* », montrant ainsi sa farouche opposition à la direction de la cérémonie par Andry Rajoelina, « *qui veut être à la fois président et candidat* ». ».

27/06 - Aucune décision ferme et immédiate n'a été adoptée par le GIC-M réunis au siège de l'UA à Addis-Abeba. La réunion qui s'est tenue le jour de la fête de l'indépendance malgache n'a fait que confirmer une position connue : les trois candidatures contestées doivent être retirées pour que la future élection présidentielle soit reconnue. Le GIC brandit la menace de sanctions contre ces personnalités et leurs proches, leurs conseillers ou encore ceux qui les financent. La liste des personnalités sanctionnées pourrait s'allonger au-delà des trois candidats et s'étendre aux membres de la CES. Il en est de même de certains prétendants à la course à la magistrature suprême qui ne remplissent pas les conditions légales. Les forces

de l'ordre pourraient également être concernées par les sanctions si elles sont identifiées comme étant des sources de « blocage » du processus. Il reste à savoir si ces sanctions seront appliquées unanimement par la communauté internationale. La Chine, pour sa part, n'envisage pas jusqu'ici d'appliquer de sanctions ciblées, a révélé récemment son ambassadeur. Le Groupe de contact a aussi critiqué la décision de la CES de valider ces candidatures, réclamant une restructuration et une recomposition de l'institution. La Commission de l'UA, les Nations Unies, la COMESA, la COI, l'UE et la SADC ont participé à ces travaux. La France, la Russie, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la Chine, membres du Conseil de Sécurité, y étaient également représentés, tout comme d'autres pays partenaires de Madagascar comme l'Allemagne et le Japon. Il n'y avait pas eu de réunion du GIC depuis décembre 2011. Il avait alors validé la feuille de route - signée quelques mois auparavant - et pensait donc la sortie de crise sur les rails. Mais aujourd'hui, la situation est dans l'impasse, comme l'a affirmé Joaquim Chissano, médiateur de la SADC, qui présidait la réunion. Le GIC veut encore croire que l'élection présidentielle aura lieu en 2013. L'aide financière internationale est gelée mais reprendra dès que les mesures nécessaires auront été prises. Joaquim Chissano devrait se rendre à Madagascar à partir du 9 juillet pour tenter de relancer le processus.

29/06 - Le communiqué final de la réunion du GIC n'est pas encore publié. Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès et chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, croit savoir qu'il existe des divergences parmi les participants sur la position à adopter, notamment sur l'élargissement des sanctions à ceux qui bloquent le processus de sortie de crise. Selon *Tananews*, les américains défendraient en sous-main la candidature de Lalao Ravalomanana et la Chine ne serait pas hostile à la candidature d'Andry Rajoelina, avec lequel elle a noué d'importants partenariats durant la Transition. En définitive, la communauté internationale, plus divisée qu'elle veut bien de dire, pourrait se résoudre à laisser concourir les trois candidats.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Traite des personnes, droits des femmes, enfance, éducation

21/06 - Traite des personnes : le département d'État américain accable une nouvelle fois la Transition⁴. Dans son rapport de juin 2013 sur la traite des personnes, il note avec regret le fait que le régime ait délaissé depuis 2009 la lutte contre l'exploitation humaine sous toutes ses formes : travail des enfants, envoi d'employés à l'étranger dans des conditions de travail déplorable ou encore prostitution des mineures. Madagascar figurerait parmi les plus grandes sources de trafic de personnes aux fins de travail ou de prostitution à l'étranger. Une situation qui s'est aggravée en 2012. Le département d'État évalue à un peu moins de 10.000 le nombre de personnes contraintes à la migration professionnelle pour aller travailler comme personnel de maison au Liban, au Koweït, en Jordanie, en Arabie Saoudite, à Maurice et aux Seychelles. La plupart d'entre elles vivent dans des conditions misérables et des abus sexuels sont périodiquement rapportés. Une centaine de personnes ont demandé à revenir au pays, mais leur rapatriement n'a pas été pris en charge. Le Département d'État interpelle enfin le régime sur le projet de création d'un Comité contre le trafic humain, sous tutelle du ministère de la Justice. Ce Comité était censé définir une stratégie. Aucun financement pour son fonctionnement n'a pour l'heure été accordé.

25/06 - Traite de personnes : menace de prolongation des sanctions économiques américaines. « *Même si la crise politique peut se dénouer cette année, le gouvernement américain continuera à suspendre l'Agoa dont Madagascar avait bénéficié si aucune amélioration n'est constatée dans la lutte contre la traite de personnes, d'ici un an* », a menacé Brett Bruen, conseiller politique et culturel auprès de l'ambassade. « *Le gouvernement américain va effectuer un travail de lobbying auprès de la Banque mondiale et du FMI pour faire pression sur le gouvernement malgache afin qu'il prenne les mesures adéquates* », a-t-il ajouté. Outre les femmes qui sont victimes de travail forcé au Moyen Orient, des hommes expatriés subissent eux aussi de mauvais traitements. Selon le récent rapport du Département d'Etat, une cinquantaine d'hommes ont été contraints un travail forcé sur un bateau de pêche appartenant à des Chinois.

18/06 - Mariages précoces : préoccupations des Nations Unies. Près de la moitié des femmes malgaches actuellement âgées de 20 à 24 ans ont été mariées avant d'atteindre l'âge de 18 ans, selon le Fnuap, qui souligne que « *si nous n'agissons pas, plus de 767.000 filles nées entre 2005 et 2010 entreront dans le mariage avant leur 18ème anniversaire en 2030* » Cette pratique incite les jeunes filles à l'abandon scolaire mais c'est aussi une autre expression de l'exploitation sexuelle, domestique et commerciale. Le thème de la célébration de la Journée mondiale de l'enfant africain s'intitule cette année : « *Éliminons des pratiques sociales et culturelles néfastes à l'enfant : notre responsabilité collective* ».

⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/53/25/448497/87706441.pdf>

19/06 - Mananjary : un centre pour les parents des enfants jumeaux victimes d'exclusion. Le PNUD, en collaboration avec la région, a procédé à l'inauguration d'un foyer communautaire destiné aux familles de l'association « *Tsy manary zaza* » qui signifie « *Ceux qui n'abandonnent pas leurs enfants* »⁵. Il a pour vocation première de lutter contre l'exclusion et la discrimination dont sont victimes les parents biologiques qui ont décidé de ne pas abandonner leurs jumeaux à la naissance, malgré la pression sociale. Ce foyer permettra de restaurer la dignité aux femmes et aux parents exclus de leur communauté à travers des formations sur des activités génératrices des revenus et de réduction de leur précarité économique tout en faisant valoir leurs droits fondamentaux à une vie décente. Le maire de Mananjary a fait remarquer qu'un changement positif d'attitude est en train de s'opérer au sein des communautés locales.

20/06 - L'éducation au bord du gouffre : les facteurs financiers pointés du doigt. Le pays revient en arrière en matière d'accès à l'éducation. Le maigre budget alloué à ce secteur, conjugué avec la crise interminable, compromet l'atteinte de l'OMD. Tous les indicateurs sont au rouge. La Banque mondiale sonne l'alarme à travers un nouveau rapport. La crise a interrompu une décennie de progrès vers la scolarisation primaire universelle. Elle pourrait avoir empêché la scolarisation d'environ un demi-million d'enfants. Les effectifs scolarisés en primaire stagnent à 4,3 millions d'élèves depuis 2009, malgré la croissance de la population. Le taux de scolarisation primaire est passé de 63 % en 2008, à 50 % en 2011. Les budgets ont régressé de près de 176 milliards Ar depuis 2008, soit une baisse de 15 % des prises en charge par élève. En 2010, 26 % des ménages évoquent les problèmes financiers comme principale raison de l'abandon scolaire et de non-scolarisation de leurs enfants. Le taux de pauvreté est en effet passé de 67 % en 2005 à 76 % en 2010. La réduction du PIB par habitant est de 4,6 % sur la période. La compétence des maîtres Fram remet en question la qualité de l'éducation. Ils forment cependant les 2/3 des enseignants des établissements publics.

27/06 - Prostitution des mineurs : 15% des lycéens de la capitale sont concernés, selon une étude menée en janvier 2013 par l'ECPAT France. L'enquête, d'une durée de deux semaines, a permis d'analyser 1.237 cas de jeunes en situation de prostitution, dont 1.132 sont des mineures. 16,8% affirment avoir commencé à l'âge de 14 ans. Après l'enquête, les équipes ont organisé des conférences-débats dans plusieurs lycées et collèges de la capitale. Plus d'un millier d'élèves ont répondu à l'appel. Lutter contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants à des fins Commerciales (ESEC) est la mission principale de l'ECPAT France, implantée à Madagascar depuis 2004.

► Insécurité

Le phénomène dahalo ne touche plus seulement le Sud du pays : des exactions sont signalées dans plusieurs régions. Une dizaine de dahalo armés de fusils de chasse et d'armes blanches ont attaqué un village du district d'Ankazobe. Des affrontements qui ont fait un mort parmi les malfaiteurs et plusieurs blessés graves parmi les habitants. Une cinquantaine de bandits armés de fusils de chasse ont sévi près d'Amboasary-Sud. Ils ont renoncé à près de 120 bœufs dérobés lorsque la gendarmerie et le Fokonolona ont engagé une poursuite. Un hélicoptère a été mobilisé. Un trafic d'armes destinées au Sud a été découvert dans une gare routière de la capitale. Des dizaines de bandits de grands chemins ont mené une attaque armée à Tsihombe, dans le district d'Ambovombe-Androy. Tombés dans l'embuscade, trois des occupants d'un 4x4 ont été abattus. Le conducteur d'un second véhicule a été grièvement blessé. Appréhendés après l'attaque du 4x4, un quinquagénaire a été fusillé et brûlé avec son fils et son gendre. Près d'un millier de personnes les ont arrachés à la police et à la gendarmerie. Les membres des forces de l'ordre ne sont pas parvenus à contenir la foule déchainée. 4 dahalo ont été abattus par les forces de l'ordre à proximité d'Antsirabe. Ils ont été abandonnés par leurs comparses qui ont préféré poursuivre leur fuite avec les bœufs qu'ils venaient de dérober. Deux autres dahalo ont été abattus à Ambalaranobe Vohibe. La bande, composée d'une dizaine d'hommes, s'est mesurée aux gendarmes après avoir volé 56 zébus. Forts de 4 kalachnikovs et d'un fusil de chasse, 5 bandits ont semé la terreur dans le district de Maevatanàna. 11 villageois ont été enlevés. Les dahalo ont pris le large avec des zébus arrachés à deux éleveurs. Trois voleurs de bétail ont été abattus à Betroka. Ils étaient une quarantaine à avoir dérobé près de 300 têtes de bovidé, lorsqu'un affrontement a éclaté.

► Justice, gouvernance

⁵ Dans cette partie de l'île, les naissances gémellaires sont considérées comme des « *fady* ». Selon la légende le sermon fait aux anciens exige que les parents abandonnent immédiatement à leur naissance les enfants jumeaux. S'ils décident de faire fi de la coutume et de garder les jumeaux, ils sont alors exclus de la communauté.

17/06 - Pauvreté : le père Pedro fustige l'État. Invité sur le plateau de *France 24*, le fondateur de l'association Akamasoa a exposé l'aggravation de la pauvreté à Madagascar, pays où le missionnaire vit depuis 40 ans. « *L'indifférence, la corruption, le mensonge, les promesses bon marché sont, je pense, les principales causes* » de cette situation catastrophique, déclare-t-il. Akamasoa prend en charge 20.000 personnes et intervient en matière de logement, de scolarisation, de santé, d'emploi, grâce à ses chantiers de construction d'habitations, de terrains de sport, de routes, de maternités, rappelle le père Pedro Opeka, candidat au prix Nobel de la Paix 2013. Il interpelle l'État pour qu'il joue son rôle de garant et de protecteur de sa population. « *Je m'adresse, non seulement, à l'État mais également à la communauté internationale qui punit le peuple en suspendant les aides depuis la crise* », a-t-il enchaîné. Des programmes d'appui à l'éducation, à la protection de l'environnement, à la bonne gouvernance demeurent en suspens, déplore-t-il.

20/06 - Justice expéditive. Trois mois d'emprisonnement ferme. Tel est le verdict du tribunal d'Antananarivo, rendu contre Iharizaka Rahaingoson, ancien ministre des Télécommunications de la Transition⁶. Le chef d'entreprise est condamné pour coups et blessures volontaires sur la personne d'un magistrat. Iharizaka Rahaingoson aurait échangé des propos injurieux avec la plaignante pour une affaire de stationnement. La plaignante a recouru à deux témoignages contestés qui ont aggravé le cas de l'ancien ministre. Celui-ci n'a pas pu constituer à temps sa défense, le magistrat ayant immédiatement saisi les forces de l'ordre sur présentation d'un certificat médical. La procédure a été entamée quelques heures seulement après l'acte. Iharizaka Rahaingoson envisage de faire appel.

Commentaire de *Tribune* : « *C'est la magistrate qui a agressé physiquement M. Rahaingoson, lequel s'est par la suite défendu. Voilà donc un magistrat, ayant étudié le droit, chargé de l'appliquer, et comme l'ont fait remarquer plusieurs internautes sur Facebook, est membre de l'Association des jeunes malagasy pour la protection des Droits de l'homme, mais qui en arrive à venir aux mains pour une dispute de parking. Comment croire qu'une personne incapable de se maîtriser ainsi puisse appliquer le principe de sérénité qui est fondamental à l'exercice de la justice ? De plus, alors que c'est la dame qui avait bloqué la place de parking, elle s'est permis de répondre ainsi aux reproches effectués par M. Rahaingoson : « même si tu es en colère, qu'est-ce que tu peux faire ? ». Cette arrogance en situation de tort résulte-t-elle d'une question d'éducation, ou bien du sentiment de toute-puissance et d'impunité dû à son statut ?* »

Un avocat français à la retraite vend du rêve aux Malgaches qui souhaitent obtenir la nationalité française ou se voir délivrer un visa. Ce « *facilitateur juridique* », comme il se qualifie, propose ses services dans un hôtel de la capitale pour 6 millions Ar. La foule se presse pour le rencontrer. Il annonce son intention de se déplacer dans les plusieurs régions pour répondre aux attentes des candidats à la nationalité française. L'ambassade de France a lancé un appel pressant à la vigilance, les autorités malgaches restent silencieuses. « *Je ne fais rien qui soit contraire à la loi. Je n'ai pas demandé d'autorisation des autorités françaises, car pour aider, ce que je suis en train de faire, on n'a pas besoin d'autorisation* », se défend l'intéressé. Comme l'indique *L'Express*, « *les démarches juridiques durent de 8 à 15 mois* », et en cas d'échec, l'avocat n'assure « *aucune garantie, ni remboursement des frais* ». La proposition de l'avocat intéresse notamment les Malgaches dont un ancêtre a participé à la Seconde guerre mondiale. Avec la crise, les Malgaches sont devenus des cibles crédules et vulnérables, déplore *Tananeews*, qui fait le rapprochement avec l'activité des agences de placement pour les pays arabes.

Commentaire de *Tribune* : « *Les internautes africains et malgaches s'extasient (à juste titre) du comportement de la Sénégalaise Bousso Dramé, qui a préféré refuser un voyage tous frais payés à Paris pour protester contre le comportement des agents chargés de la délivrance des visas au consulat français de Dakar. Pendant ce temps, à Tana, malgré les avertissements, des Malgaches se pressent pour rencontrer un « juriste » (encore un) qui se propose de les aider dans les démarches d'acquisition de la nationalité française, contre 6 millions Ar payables sans aucune garantie de résultats. Après les ouvrières qui rêvent du Liban, voilà une nouvelle espèce de pigeon à plumer, sans que qui que ce soit ne trouve à redire* ».

24/06 - Le bras de fer entre l'association Fagnomba et QMM n'est pas terminé. La présidente de l'association, Perle Zafinandro-Fouquet, future candidate aux législatives, est de nouveau convoquée par la justice. Depuis les premières manifestations de cette année, 5 chefs d'inculpation ont frappé l'association : entrave à la liberté du travail, vol, incitation à la haine raciale, trouble sur la voie publique ou encore séquestration. Pour l'un de ces délits, elle a subi deux mois de mandat de dépôt.

26/06 - Affaire Zakariasy : le verdict du tribunal sera prononcé le 16 juillet. Patrick Zakariasy est poursuivi pour faux et usage de faux et diffamation suite aux révélations qu'il a faites lors d'une conférence de presse tenue le 12 octobre 2012 pour dénoncer les exportations illicites de bois de rose dans lesquelles

⁶ La LOI rappelle que Iharizaka Rahaingoson, 39 ans, a été un éphémère ministre des PTT et des nouvelles technologies en 2010 lorsque Camille Vital était premier ministre. Il avait démissionné de son poste quelques mois plus tard, en août 2010, pour marquer ses désaccords avec plusieurs décisions du président de la HAT. Il avait ensuite rédigé un mémorandum détaillant les raisons de sa démission. C'est dire qu'il n'a guère à espérer une quelconque mansuétude de la part de la ministre de la justice, Christine Razanamahasoa, qui est une farouche partisane de TGV, conclut la Lettre.

seraient compromis de hautes personnalités, notamment l'opérateur économique Mamy Ravatomanga, un proche d'Andry Rajoelina. Ses déclarations lui ont valu d'être placé sous mandat de dépôt à la maison centrale d'Antanimora. Il avait été relâché le 3 janvier⁷.

19/06 - Le Congrès examine le projet de loi relatif aux privilèges statutaires des anciens présidents de la République et anciens chefs d'Etat. Un coût exorbitant pour Ma-Laza. Les intéressés percevraient une rémunération mensuelle de 4 millions Ar. Une résidence dotée de mobilier et des équipements indispensables leur serait en outre attribuée. A défaut de logement meublé, ils auraient droit à une indemnité de logement de 2 millions Ar/mois. Outre le droit à un passeport diplomatique, chaque ancien président ou chef d'Etat et son épouse aurait également droit à deux véhicules neufs, dont un de prestige et un 4x4. Leur fonctionnement, entretien, maintenance et réparations ainsi que le carburant (250 litres par mois) seraient pris en charge par l'Etat. Toutes les dépenses liées aux frais médicaux, aux abonnements et consommations d'eau et d'électricité ainsi que les abonnements et consommations téléphoniques seraient entièrement pris en charge. Leur sécurité et leur protection, ainsi que celle de leur famille, seraient assurées. Il leur serait attribué un détachement de 12 gardes du corps permanents. Ils auraient enfin droit à deux secrétaires, à des chauffeurs et des gens de maison. Le statut pourra s'appliquer aux anciens présidents élus encore en vie et aux personnalités ayant exercé les fonctions. Andry Rajoelina et son conseiller Norbert Lala Ratsirahonana, qui était à la tête du pays après la destitution d'Albert Zafy en 1996, font partie de cette seconde catégorie. De même que ceux qui auront à assurer la présidence collégiale lors de la vacance de la présidence de la Transition. Le texte stipule toutefois qu'un ancien président ou chef d'Etat condamné pour crimes ou délit est exempté des droits accordés par ce statut, ce qui éliminerait Marc Ravalomanana.

► Médias

20/06 - Jean-Paul Randrianiana et Lalatiana Rakotondrazafy, journalistes de la station contestataire Free FM, décident d'agir en faveur du projet de sommet préparé par le FFKM. Avec quelques proches collaborateurs, ils ont pris l'initiative d'organiser un culte œcuménique pour la nation afin de renforcer la cohésion nationale et la réconciliation de tous les Malgaches.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Exploitation des ressources minières

27/06 - Le secrétariat exécutif de l'EITI lance l'appel d'offres international relatif au recrutement du cabinet qui va effectuer le rapport de réconciliation pour l'année 2011. L'adjudicataire disposera d'un délai de trois mois pour réaliser sa mission. Le lancement de l'appel d'offres constitue une avancée importante. C'est un signe positif à l'endroit de l'EITI international, alors que le risque de radiation de la candidature de la Grande Ile à cette initiative plane toujours. La prolongation accordée à Madagascar expirera le 30 septembre 2013. Si la situation politique s'enlise, la qualité d'un nouveau rapport de réconciliation constituera le seul argument que le pays pourra faire valoir pour le maintien de sa candidature.

29/06 - Le sort concernant le permis d'opérer définitif de la compagnie minière Ambatovy devrait être connu prochainement. L'audit réalisé par le cabinet Alex&Stewart International a été finalisé. Le permis d'opérer provisoire de la compagnie a expiré au mois de mars. Entretemps, elle a reçu une lettre autorisant la poursuite de ses activités jusqu'à la sortie du rapport d'audit. Une situation qui pourrait générer un sentiment d'insécurité pour les investisseurs. « *Une simple lettre du ministère des Mines a autorisé la compagnie à fonctionner. Cette démarche n'est pas inscrite dans la loi sur les grands investissements miniers. Donc, à tout moment, l'Etat pourrait ordonner l'arrêt de ses activités. Les investissements ne sont pas sécurisés dans de telles circonstances* », analyse un économiste. La présidence de la Transition avait annoncé la réalisation des audits environnemental et financier sur Ambatovy, QMM et Wisco en septembre de 2012. La redevance de 2 % prévue dans la loi sur les grands investissements miniers est pointée du doigt par le régime qui considère qu'elle n'est pas équitable.

► Trafics de bois précieux

21/06 - Des hommes en treillis cachent 600 rondins de bois de rose en pleine forêt, à Fenoarivo-Atsinanana. Débarqués en pleine nuit, la provenance de ces bois reste floue. Durant leur long trajet, les camions qui renfermaient la cargaison auraient réussi à déjouer tous les contrôles. Des bruits ont éveillé les soupçons des habitants avoisinants lorsque les lourds rondins ont été déchargés. Ils ont pu donner l'alerte.

⁷ Cf. Blog Justmad : revues de presse de décembre 2012 à mars et mai 2013

25/06 - L'exploitation illicite de bois de rose bat son plein, selon une source du ministère de l'Environnement et des forêts. Ces tentatives d'exploitation n'affectent plus seulement le Nord-Est. « *Des camions appartenant aux forces de l'ordre transporterait des bois de rose en toute quiétude dans la région du Sud-Est* », révèle cette même source. Trois personnes ont été enquêtées par les forces de l'ordre à Tolagnaro.

► Environnement, calamités

20/06 - Invasion acridienne : selon les dernières données de la FAO, l'invasion non combattue pourrait provoquer cette année un déficit des récoltes de riz de 480.000 tonnes à 630.000 tonnes, ce qui équivaudrait à 20 - 26 % des besoins totaux du pays en riz. Les régions infestées représentent 50 % de la superficie agricole totale consacrée à la riziculture, et plus de 60 % de la production totale de riz

► Divers

19/06 - La direction générale des Impôts (DGI) menace de pénalités les entreprises qui ne régleront pas la TVA par voie légale. La proportion de taxes versées sur le compte séquestre ouvert par le secteur privé depuis le lancement du mot d'ordre de boycott ne peut pas encore être évaluée. Le fisc affirme que le mot d'ordre n'est pas suivi, notamment par les entreprises multinationales et étrangères. Le patronat malgache affirme au contraire que la quasi-totalité de ses adhérents respectent les consignes données. Le DGI campe sur l'application de la loi. Une relance sera effectuée auprès des entreprises retardataires et si nécessaire des sanctions pécuniaires seront prises à l'encontre des récalcitrants. Les membres de la plate-forme du secteur privé soulignent qu'ils verseront de nouveau les taxes à l'Etat lorsque la situation politique se sera décantée. Omer Beriziky, au cours de son entretien avec la plate-forme, a exprimé le souhait que le dialogue reprenne, dans l'intérêt du pays. *RFI* écrit : « *Pour les caisses publiques, c'est un coup dur. Depuis le début de la crise, plus de 90 % de la TVA perçue par l'Etat sont versés par les membres du Groupement des entreprises de Madagascar (GEM). Mais toucher au porte-monnaie était pour ces patrons leur dernier moyen de pression, face à la crise politique et économique* ». « *On a la faiblesse de croire qu'il y a des responsables qui vont réagir, que bientôt, on va savoir quand on aura des élections. Il y a déjà beaucoup d'investissements qui ont été suspendus parce qu'on a vu que les élections étaient remises en cause. On ne peut pas continuer comme cela pendant plusieurs mois. Ce n'est pas possible !* », s'insurge la patronne des patrons malgaches. « *Cette décision ne vise pas à déstabiliser le pays, mais c'est un acte patriotique* », se défend Stéphane Raveloson, président du Syndicat des Industrie de Madagascar.

21/06 - Madagascar devance le Rwanda et devient le 1er pays du continent en matière de vitesse de l'Internet. Au niveau mondial, Hong Kong reste en tête du classement. Madagascar peut commencer à entrevoir des opportunités d'affaires liées à l'Internet, estiment des investisseurs. Le décalage horaire favorable par rapport à l'Occident et la qualification de la main-d'œuvre seraient des atouts potentiels pour la Grande Ile.

24/06 - Invasion acridienne, sécheresse, gel, insécurité foncière, maladie des abeilles pour les apiculteurs et actes de banditisme généralisés : les ruraux se sentent abandonnés. Pour compléter cette liste de doléances, le président du syndicat des organisations agricoles de la région Diana, avance que les paysans ne se sentent plus propriétaires de leurs biens fonciers à cause du phénomène d'accaparement des terres et du gel de la vulgarisation des guichets fonciers. « *Si cette situation s'enlise, nous envisageons d'aller au-delà des interpellations verbales. La prolifération des actes de banditisme et la vindicte populaire dans les districts à majorité rurale devraient interpellier l'État. Les gens ne semblent plus faire confiance aux autorités* », conclut-il.

27/06 - L'État constitue l'un des plus gros et mauvais clients de la Jirama. Depuis deux ans, des sommes d'argent considérables ont été injectées par la direction générale du Trésor pour soutenir financièrement la société d'Etat. Cet appui a surtout été alloué aux paiements des fournisseurs. Les dettes de l'État envers la Jirama s'élèvent à des centaines de milliards Ar. Parmi les plus mauvais payeurs, l'université d'Antananarivo. La totalité des recettes d'exploitation est absorbée par les charges en combustibles.

28/06 - L'administration commence à manquer d'argent : l'Etat rapatrie d'urgence tous ses avoirs extérieurs. Les fonds de l'État déposés dans les banques étrangères seraient actuellement en cours de rapatriement, indique *Ma-Laza*. Les opérations auraient débuté au mois de mai. Plusieurs services de l'État seraient touchés par ces rapatriements de fonds. Des services qui utilisent les établissements financiers étrangers pour réaliser des opérations de paiement ou d'encaissement de fonds seraient touchés. Certains analystes estiment que les autorités craignent le gel des avoirs extérieurs de l'État suite aux actions initiées par la communauté internationale. Des hommes politiques se préoccuperaient, pour leur part, de rapatrier leurs avoirs extérieurs pour le financement de leur campagne.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Matv, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Xinhua, SlateAfrique, Afriqueinfos.

Taux de change au 30/06/13, 1 euro = 2854 Ariary (cours pondéré)